

CARQUEIRANNE

LE SITE DES PINS PENCHES

Var
30
Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 27 juillet 1938

Propriété

Communale

Superficie

non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

Aucune

Autres sites protégés sur la commune

SC Eglise paroissiale et l'esplanade (12/03/1941)

SI Arbres situés aux abords de l'église (12/03/1941)

SI Oratoire et trois pins qui l'entourent (25/04/1938)



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

«Lorsque se répandit au début de l'année 1935, la nouvelle que la fameuse pinède de Carqueiranne allait faire l'objet d'un lotissement, l'émotion fut grande dans les milieux artistiques et touristiques. Depuis toujours, le littoral de Carqueiranne fut réputé pour le charme pittoresque de ses pinèdes qui viennent se pencher jusqu'à l'extrême bord du rivage et offrir leur panache bruissant à la rude caresse des embruns. Il semble que ce fut le peintre provençal Paulin Bertrand qui le premier fixa sur la toile ce paysage curieux qui connut dès lors une sorte de célébrité; les artistes accoururent en foule et avec eux les touristes, si bien que Carqueiranne jouit d'un renom sans pareil et que le joli hameau des Salettes, où les pins se penchent amoureuxment sur la mer azurée, tout à côté du pittoresque port de pêche pleins de barques de pêche, est devenu un but consacré d'excursions; il figure sur tous les guides touristiques parmi les sites à visiter.

Les «pins penchés» - Carqueiranne, deux expressions inséparables l'une de l'autre».

(extrait du rapport de M.Henseling (?) à la CDS du Var du 27 février 1936)

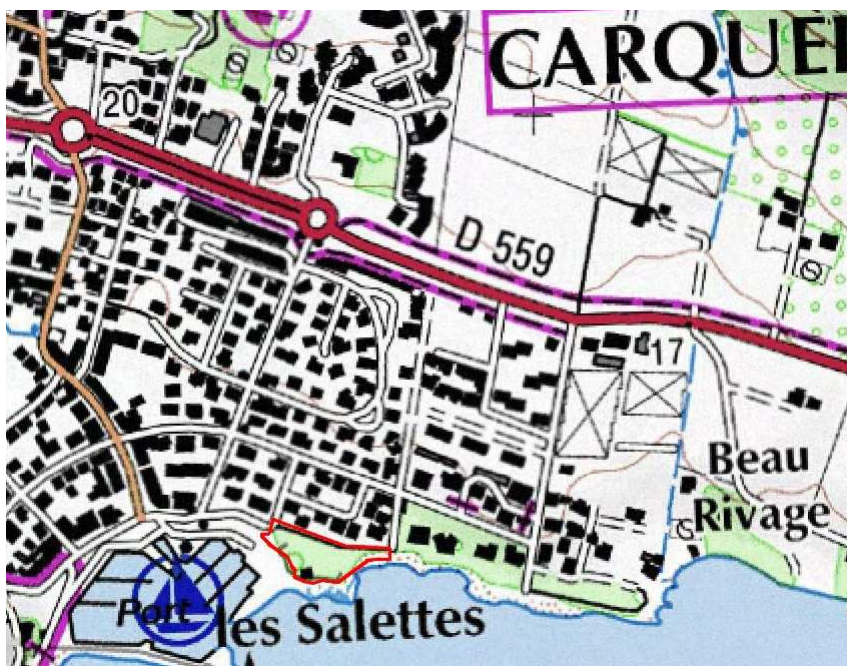
Etat actuel / Observation

Pas de régénération des pins face au vieillissement des arbres remplacés par de rares replantations. Aménagement de caractère artificiel sous forme d'espaces publics avec jardinières, mobiliers urbains, guinguette l'été. l'aspect naturel est altéré par l'aménagement en espace public.

LOCALISATION DU PERIMETRE

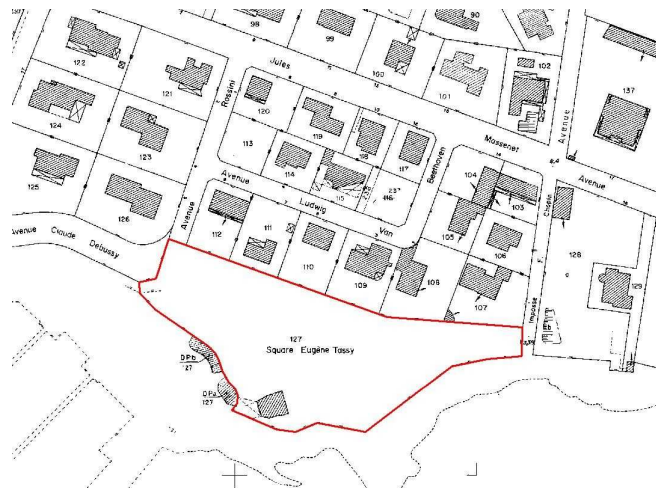
Le site des «pins penchés» à Carqueiranne constitué par la parcelle cadastrale N°95 section B.
(Arrêté du 27 juillet 1938)


SITUATION



Source : IGN-scan25

CADASTRE ACTUEL



 Périmètre du site classé à partir de la fiche signalétique postérieure à l'arrêté.